



HAL
open science

Komani (Dalmace, Albanie). Bilan de la mission franco-albanaise de la campagne 2017

Etleva Nallbani, Jocelyne Desideri, Yann Bonfand, Sophie Vatteoni, Elvana Metalla

► To cite this version:

Etleva Nallbani, Jocelyne Desideri, Yann Bonfand, Sophie Vatteoni, Elvana Metalla. Komani (Dalmace, Albanie). Bilan de la mission franco-albanaise de la campagne 2017. Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome, 2019, 10.4000/cefr.2491 . halshs-03097661

HAL Id: halshs-03097661

<https://shs.hal.science/halshs-03097661>

Submitted on 5 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Komani (Dalmace, Albanie). Bilan de la mission franco-albanaise de la campagne 2017

Etleva Nallbani, Jocelyne Desideri, Yann Bonfand, Sophie Vatteoni et
Elvana Metalla



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cefr/2491>

DOI : 10.4000/cefr.2491

ISSN : 2282-5703

Éditeur

École française de Rome

Référence électronique

Etleva Nallbani, Jocelyne Desideri, Yann Bonfand, Sophie Vatteoni et Elvana Metalla, « Komani (Dalmace, Albanie). Bilan de la mission franco-albanaise de la campagne 2017 », *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome* [En ligne], Balkans, mis en ligne le 04 février 2019, consulté le 09 août 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cefr/2491> ; DOI : 10.4000/cefr.2491

Ce document a été généré automatiquement le 9 août 2019.

© École française de Rome

Komani (Dalmace, Albanie). Bilan de la mission franco-albanaise de la campagne 2017

Etleva Nallbani, Jocelyne Desideri, Yann Bonfand, Sophie Vatteoni et Elvana Metalla

NOTE DE L'AUTEUR

Le projet de collaboration franco-albanais sur le site de Komani, repose sur un partenariat établi depuis 2009 entre l'EFR et l'UMR 8167 Orient et Méditerranée du CNRS (Paris) et l'Institut d'Archéologie de Tirana, sous la forme de la mission archéologique « La basse vallée du Drin ». Un partenariat annexe a été établi avec l'université de Genève depuis 2017 et l'École française de Rome. Le financement des recherches est assuré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et européennes français, l'École française de Rome, le CNRS/UMR 8167 Orient et Méditerranée et UMR 7264 CEPAM (Nice), le Labex RESMED, l'université de Genève et les institutions albanaises de la recherche et du patrimoine via l'Institut d'Archéologie de Tirana et le Directeur régional des monuments historiques de Shkodra, envers lesquelles nous exprimons toute notre gratitude.

- 1 La mission de terrain à Komani a été menée du 28 juillet au 30 août 2017, avec une équipe de 26 spécialistes et étudiants et d'une vingtaine d'ouvriers. Cinq spécialistes chargés de l'étude du mobilier anthropologique, des petits objets et de la restauration ont séjourné et travaillé sur place.
- 2 La mission a réuni H. Sokoli (archéologue, Directeur régional de la culture nationale de Shkodra), D. Rosselet-Christ, A. Bridy, G. Binovec, L. Anchieri (étudiants en master en archéologie préhistorique, université de Genève, Laboratoire d'archéologie préhistorique et anthropologie), M. Gios (assistant technique, université de Genève), U. Tota (doctorant, université d'Avignon et Institut d'Archéologie de Tirana), O. Durmishaj (archéologue, Parc archéologique d'Apollonia), E. Blloshmi et B. Sina (maîtres de conférence, université

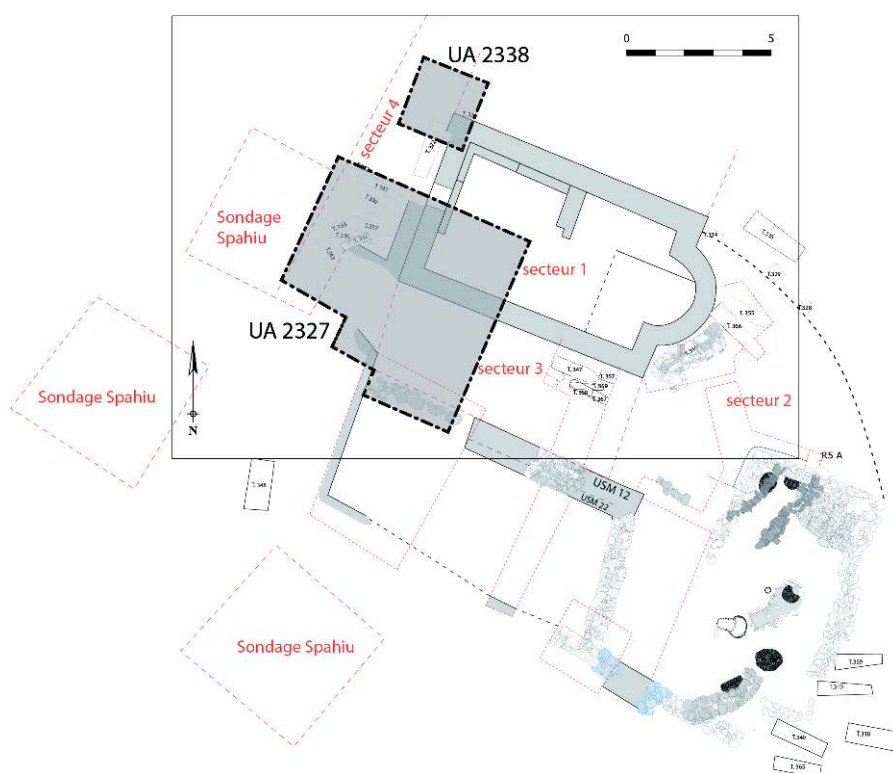
Polytechnique de Tirana), A. Léger (topographe, INRAP), E. Çiçiku et A. Myftari (étudiantes en archéologie et patrimoine, université de Tirana) ; E. Sellaj et M. Beqiraj (étudiants en maîtrise en archéologie, université de Priština), A. Maréchaux et E. Bitri (restaurateurs en profession libérale) et D. Margjoni (restaurateur, Directeurat régional de la culture nationale de Shkodra).

- 3 Les opérations à Komani ont permis de fouiller trois secteurs : sur ceux de l'église Saint-Georges (l'intérieur de l'église et son secteur sud-ouest) et de l'église « zone 1B » de la colline dite « de la citadelle », les opérations font suite à celles des campagnes précédentes. Le troisième secteur, de la nécropole principale (zones 2 et 3), représente une nouvelle recherche de terrain, grâce à l'engagement de l'équipe du Laboratoire d'archéologie préhistorique et anthropologie de l'université de Genève.

Secteur de l'église Saint-Georges

- 4 Après deux années consacrées à d'autres secteurs, il nous a paru nécessaire de revenir sur le quartier de l'église Saint-Georges (**fig. 1**), afin de compléter les données déjà acquises et de préciser certains points par rapport à l'église même et aux espaces à son sud et ouest.

Fig. 1 – Secteur de l'église Saint-Georges. Localisation des secteurs ouverts en 2017.



DAO S. Vatteoni.

- 5 Le secteur ouvert cette année a été choisi pour tenter de répondre à trois questions principales :
 - essayer de repérer les traces d'un narthex éventuel ;
 - trouver de nouvelles sépultures en relation avec le groupe trouvé à l'ouest, fouillé en 2012, et celui trouvé le long du mur sud, dans la partie est, fouillé en 2014 ;

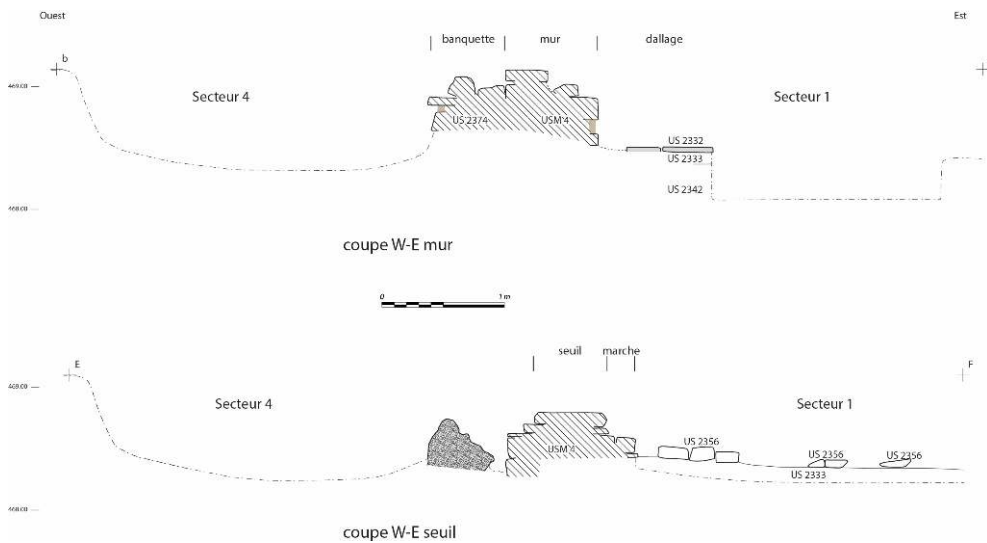
- fouiller l'intérieur de l'église pour déterminer comment et sur quoi a été installé le dallage déjà repéré.

- 6 Ainsi, il a été décidé d'ouvrir un secteur englobant l'angle sud-ouest de l'église (UA 2327), d'environ 7 × 7m, chevauchant des zones déjà fouillées (à l'ouest et au sud) et appréhendant une bonne partie de la nef. Un secteur plus petit a également été prévu au nord, afin de préciser la nature et l'aspect extérieur de l'angle nord-ouest de l'église (UA 2338).

Secteur 1 (intérieur de l'église)

- 7 À l'intérieur de l'église, quelques dalles irrégulières de calcaire blanc, peu épaisses (environ 5 cm), apparaissent déjà les années précédentes dans la partie sud-ouest (**fig. 2**).

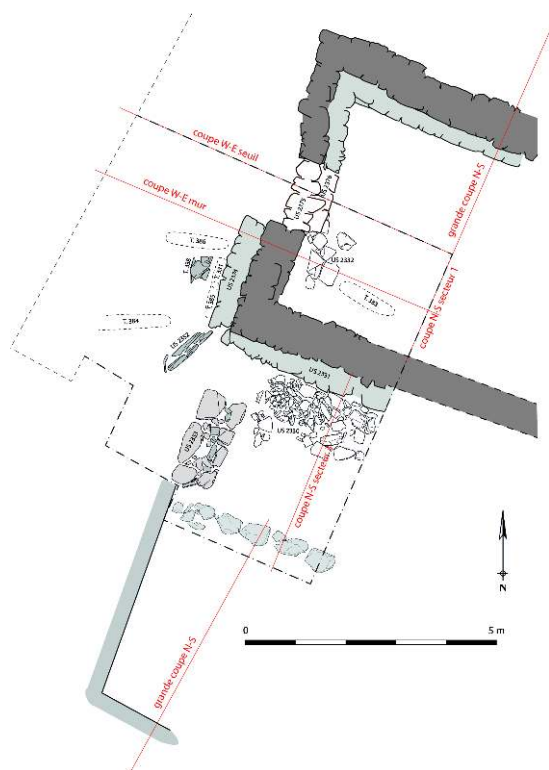
Fig. 2 – Secteur de l'église Saint-Georges. Coupes ouest-est secteurs 4 et 1.



DAO S. Vatteoni.

- 8 Le sondage dans ce secteur a permis de mettre en évidence les premiers niveaux de pierres constituant les assises du mur sud de l'église (**fig. 3**). On peut ainsi connaître la hauteur entre le bas des fondations (entre 468,14 et 468,19 m) et le niveau supposé de circulation à l'intérieur de l'église (niveau supérieur des dalles, 468 512 m) : cela donne entre 30 et 35 cm de fondation (**fig. 4**).

Fig. 3 – Secteur de l'église Saint-Georges. Plan général des vestiges de l'UA 2327.



DAO S. Vatteoni.

Fig. 4 – Secteur de l'église Saint-Georges. Coupe du dallage 2331.



Cl. et DAO S. Vatteoni.

- 9 Une sépulture, T. 383 (**fig. 5**), a été trouvée à l'intérieur de l'église, à 1 m du mur sud et 1,50 m du mur ouest de l'église. Le creusement juste sous le niveau de dallage de sol mesure 1,18 m de longueur et 0,34 m de largeur, orientée ouest-est, contenant les restes d'un seul individu immature. Il s'agit probablement d'une inhumation après l'abandon de l'église, vu son niveau d'installation tout près du niveau de circulation. Elle semble avoir percé le niveau de pose du dallage (US 2333), disparu à cet endroit, et a atteint la couche naturelle (US 2342). L'inhumation était dépourvue de mobilier.

Fig. 5 – Secteur de l'église Saint-Georges. Vue verticale de la banquette 2331. À gauche, partie est ; à droite, partie ouest.

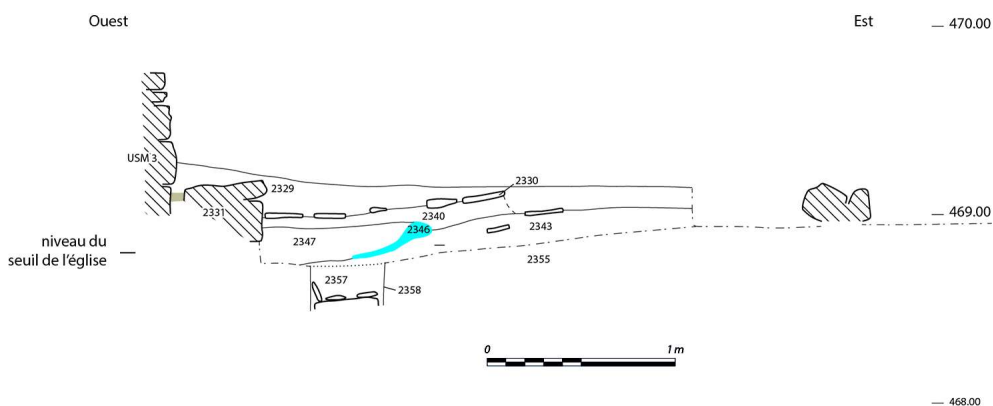


Cl. S. Vatteoni.

Secteur 3 (extérieur sud de l'église)

- 10 Trois niveaux principaux sont apparus dans ce secteur, particulièrement bien visibles dans la coupe N-S présentée dans la **figure 6**. Il s'agit, du plus récent au plus ancien. Un niveau de dalles calcaire blanc, épaisses d'environ 5 cm, irrégulier et très perturbé dans ses prolongements sud et ouest (US 2330), posé sur un niveau de pose (US 2340), d'une épaisseur d'une dizaine de centimètres. Il s'agit fort probablement du niveau de sol, de l'espace compris entre le mur sud de l'église et le grand bâtiment à fonction économique, installé eu sud¹, espace qui semblerait être une espèce de portique entre les deux bâtiments. Ce niveau de dalles repose sur un autre niveau de terre brune (US 2343) mêlé de petites pierres, d'une épaisseur d'environ 15 cm et un autre niveau jaune plus bas encore, très compact et très caillouteux, que l'on retrouve un peu partout sur le site (US 2355 dans l'UA 2327).

Fig. 6 – Secteur de l'église Saint-Georges. Coupe N-S du secteur 3.

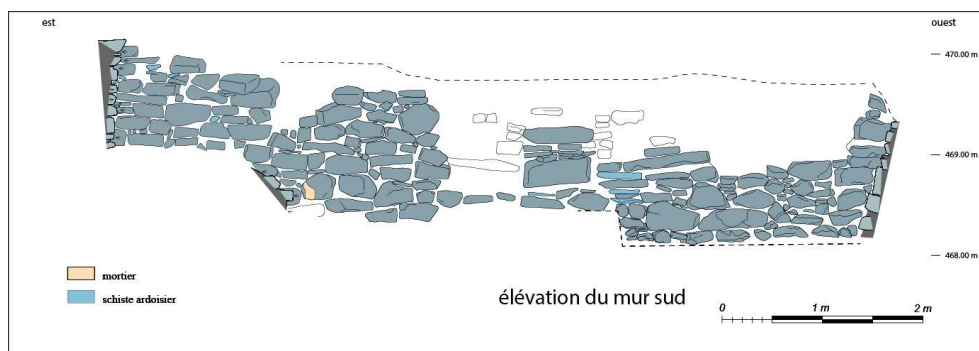


DAO S. Vatteoni.

11 Plusieurs structures sont apparues lors de la fouille de ce secteur :

- Tout d'abord, un alignement de pierres posées à plat, en lien direct avec le mur, qui suggère fortement une banquette (US 2331), très perturbée dans son dernier tiers, à proximité de l'angle S-W de l'église (fig. 7). Elle fait 0,30 m de haut, 0,50 m de large et sa base pourrait correspondre au niveau 2355.
- Une tombe, s'ouvrant dans le niveau 2355, non fouillée totalement. Son creusement (US 2358) présente des parois verticales, avec une dalle déplacée à une vingtaine de centimètres, s'agissant probablement de sa couverture.
- Une poche de mortier, assez grande et peu épaisse, mais sans pouvoir appréhender son étendu (poursuivant sous la coupe) se trouve au-dessus du niveau 2343. Il pourrait s'agir d'une zone de préparation de mortier contemporain de la construction de l'un des deux bâtiments, au sud.
- Un alignement de grosses pierres calcaires (US 2353), situé dans la partie ouest du secteur 3 et orienté N-S, ressemblant à un seuil. Cet alignement ne semble lié avec aucune autre structure du secteur : il n'est pas exactement aligné sur M11 (mur ouest du grand bâtiment sud), il n'est pas en liaison directe avec le seuil de ce même grand bâtiment, ni avec l'église. Seuls le type de pierre utilisé et le type de construction, ainsi que le niveau d'installation, semblent le relier au grand bâtiment. De plus, les surfaces supérieures des pierres présentent des traces d'usure (de passage), et ces surfaces se trouvent à la même altitude que le dallage US 2330. Ce serait, dans ce cas, le seuil de l'entrée à l'espace dallé, entre les bâtiments installés au sud et l'église.
- Une série de dalles de schiste, posées de chant (US 2352), part de l'angle sud-ouest de l'église et semble délimiter, en diagonale, la jonction entre les secteurs 3 et 4. Ce dernier a été consacré à l'inhumation.

Fig. 7 – Secteur de l'église Saint-Georges. Élévation intérieure du mur sud de l'église (USM 3).



DAO S. Vatteoni.

Secteur 4 (extérieur ouest de l'église)

- 12 L'ouverture de ce sondage au nord-ouest de l'église, a permis de nettoyer les parements extérieurs des murs ouest (M2) et nord (M1) de l'église, et d'identifier clairement l'angle extérieur du bâtiment, exempt de tout prolongement, tant au nord qu'à l'ouest, excluant la présence d'un narthex construit en pierre (fig. 8). Les pierres repérées le long du mur ouest sont toutes rattachées à des sépultures, fouillées (T. 322) ou pas (US 2344). Il s'avère que la partie nord du mur ouest de l'église présente un mouvement de vrille, probablement dû à une fragilité liée à la présence de racines ayant déchaussé les pierres, ainsi qu'à la présence de sépultures le long des fondations.

Fig. 8 – Secteur de l'église Saint-Georges. Angle nord-ouest de l'église : vue vers l'est et vue verticale.



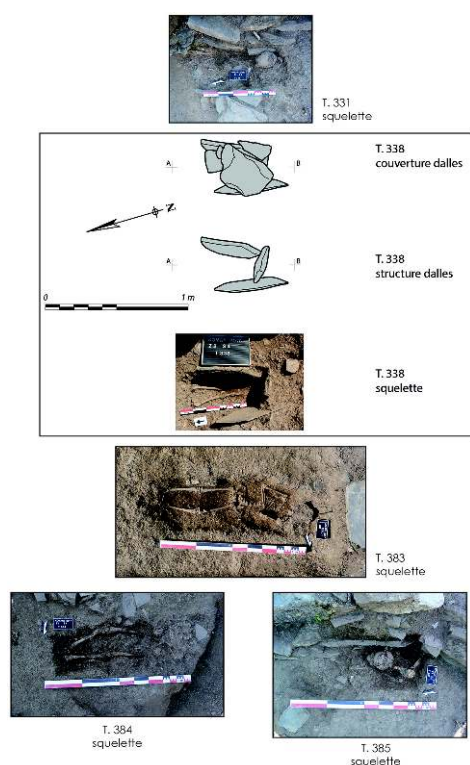
Cl. S. Vatteoni.

- 13 Le nettoyage du seuil de l'église (US 2375) et du mur M4 a permis de délimiter précisément la porte et de mettre en évidence une marche du côté intérieur (US 2376). À l'extérieur, juste devant le seuil (voir fig. 2), la présence d'un gros bloc de roche, non retailé et sans trace d'usure suggère que le sol extérieur et le seuil se situent au niveau (la roche culmine à seulement 5 cm en dessous du seuil).
- 14 Dans la partie sud de ce secteur, cinq tombes sont apparues, dont deux avaient déjà été repérées dès 2012. La tombe 331 se trouve le long de la banquette (US 2374) posée contre le mur ouest de

l'église ; la tombe 338 est située à l'ouest de la tombe 385, endommagée par l'installation des autres tombes dans le secteur ; la tombe 384 se trouve à l'angle extérieur sud-ouest de l'église ; la tombe 385 est située à l'ouest de l'église, plaquée contre la banquette US 2374, recouvrant en partie la tombe 331, sans la couper car moins profonde ; enfin, la tombe 386 se trouve au nord de la tombe 338, et a probablement détruit cette dernière.

- 15 Toutes ces sépultures contiennent des inhumations d'immatures. Une seule sépulture a un coffre de dalles, tandis que dans les autres, le corps a été déposé en pleine terre, rappelant la disposition des inhumations dans la même zone, fouillées en 2014 (**fig. 9**). Celles de 2014 ont été attribuées à un deuxième niveau de sépultures, par rapport aux structures en dalles, qui seraient plus anciennes. Les sépultures en pleine terre seraient installées à l'ouest de l'église, dont la datation C14 les situe plutôt vers les XII^e-XIII^e siècles².

Fig. 9 – Secteur de l'église Saint-Georges. Vue vers l'est de la banquette US 2374.



Sous les pierres de la banquette apparaissent des dalles de schiste verticales ou obliques pouvant correspondre à des sépultures.

Cl. et DAO S. Vatteoni.

- 16 Le dégagement des tombes dans le voisinage immédiat du mur ouest de l'église a mis au jour des structures (en particulier des dalles de schistes se trouvant sous la banquette US 2374) qui pourraient être liées à des sépultures que nous n'avons pas eu le temps de dégager. Une future campagne consistante s'avère nécessaire pour finaliser ce secteur.

Conclusions

- 17 La fouille de ce secteur a permis de répondre à un certain nombre de questions. La compréhension du seuil de l'église et des niveaux de circulation extérieur (vers l'ouest) et

intérieur semble à peu près résolue : on se trouve en présence d'une église surcreusée, accessible par un système de deux marches. L'aménagement intérieur semble simple, du moins dans le quart sud-ouest : installation d'un dallage sur un lit de pose, après un aplanissement probable du niveau naturel. Après abandon de l'église, l'espace a pu être comblé, naturellement ou non, et a servi de lieu de sépulture, au moins à une occasion (une seule tombe a été découverte, mais il peut y en avoir d'autres dans les zones non fouillées).

- 18 La question de la présence éventuelle d'un narthex est elle aussi résolue, du moins en ce qui concerne une construction en pierres, le mur ouest M4, ne présente aucune prolongation construite. Mais il n'est pas à exclure l'extension en matériau périssable, sans laisser de traces.
- 19 La zone funéraire ouest s'est enrichie de quatre sépultures. On est loin d'avoir cerné l'étendue complète de cet ensemble. Des sépultures ont été repérées au nord de l'église. Seules la jonction des deux sondages UA 2327 et UA 2338, et la prolongation de la fouille vers le nord et vers l'ouest, permettront d'appréhender l'espace funéraire dans sa globalité. On est conscients de la densité de l'usage funéraire du secteur à l'ouest de l'église.
- 20 En revanche, le lien entre les secteurs 3 et 4 n'est pas bien mis en évidence. Toute la zone autour de l'angle sud-ouest de l'église est perturbée, et a livré des structures difficilement compréhensibles.
- 21 Concernant les niveaux de circulation, on constate que le niveau du seuil dans le secteur 3 correspond à celui de la base de la banquette US 2331 (seuls 6 cm différencient ces deux niveaux, voir **fig. 6**). Il pourrait donc y avoir eu un niveau relativement plan au sud et à l'ouest de l'église, pendant la période de fonctionnement de ce bâtiment. Le niveau aurait été rehaussé dans une phase postérieure, au moins au sud, sans que l'on puisse interpréter l'évolution à l'ouest du bâtiment à ce moment.

Zone 1B, l'église

- 22 La mission de 2017 dans l'église de la zone 1B, a été orientée sur la poursuite du dégagement des vestiges du chevet, la compréhension des états successifs de l'église et l'analyse des relations entre les parties intérieures et extérieures de l'édifice, en particulier celles avec le collatéral. L'opération de 2017 achève une campagne de trois années centrée sur le dégagement intégral de l'édifice dans son dernier état.

État des connaissances

- 23 Repéré en 2011, l'édifice est fouillé depuis 2014. Il est composé d'une nef principale terminée par un chœur semi-circulaire et flanquée, sur son côté nord, d'un collatéral. Lors des campagnes précédentes, le chevet ainsi que la majeure partie du collatéral ont été dégagés. Les niveaux de sols ont été atteints, les aménagements liturgiques – dont le *synthronon* – ont été observés et partiellement mis au jour. Cinq sondages ont permis d'appréhender la forme générale de l'église, d'atteindre le seuil d'entrée ainsi que le niveau de sol en plusieurs points de la nef, de mettre en évidence la présence de banquettes et d'un aménagement intérieur de l'église en palier. En 2016, l'opération de fouille a été axée sur l'intérieur de la nef. Elle a permis de mettre au jour un ensemble de

fragments d'enduits peints aux motifs géométriques de couleurs variées ainsi que des fragments d'inscription. Un panneau figuré a été conservé *in situ* sur un des bouchages du collatéral, un autre, – géométrique – sur une banquette.

Objectifs de la campagne 2017

- 24 La campagne de 2017 s'est concentrée sur :
- la fouille du chœur avec le dégagement des aménagements liturgiques dont le *synthronon*,
 - la poursuite de la fouille de la nef et l'analyse de ses relations avec le collatéral ;
 - la recherche des états antérieurs de l'église ;
 - la compréhension des espaces extérieurs et leurs liens avec l'édifice.

Description des vestiges

Niveaux de destruction

- 25 Les niveaux de destructions recouvrent le site. Ils apparaissent sous la forme d'une poudre plus ou moins compacte de mortier/enduit mêlé à de gros fragments qui se superposent à une couche d'éléments d'enduits – parfois peints – disposés à plat. Ces niveaux comprennent également une grande quantité de pierres provenant vraisemblablement des murs de l'église (US 1902, 1904).
- 26 D'autres couches comportent des lauzes réparties sur de grandes surfaces parfois, à l'instar de l'US 1918 qui présente une densité importante d'éléments visiblement effondrés. Ces niveaux sont associés à de gros clous de section carrée provenant certainement de la charpente. De même, la présence de pierres plates (US 1928) à l'extérieur de l'église, contre le mur sud, résulte probablement de l'effondrement de la toiture.

Structure générale du bâtiment

Murs

- 27 De façon générale, les murs sont mieux appréhendés. Ainsi, le mur nord-est du chevet et l'angle sud-est de l'église ont été dégagés et précisent le plan de l'église. Les murs étaient enduits à l'intérieur comme à l'extérieur d'après les portions qui ont été mises au jour (US 1935, 1945). L'enduit venait protéger le mortier ainsi que les pierres. Il permettait par ailleurs de corriger les irrégularités des murs et de donner un aspect plus soigné à l'édifice.
- 28 Des observations menées au niveau de l'angle nord-est ont permis de mettre en évidence la symétrie du chevet. Ce mur s'interrompt au niveau du collatéral et vient butter contre le mur est de ce dernier. Aucun élément n'alimente une chronologie relative dans cet ensemble. Il semble bien que nous soyons face à une construction par étape qui pourrait avoir évolué en fonction de la prise en compte des contraintes du terrain ou d'un changement de projet. En l'état, recouvert d'enduit peint, rien ne permet de supposer l'existence d'un premier édifice primitif à nef unique, qui aurait été ultérieurement agrandi par un collatéral par la suite ; de même, aucun lien entre le collatéral et le mur oriental du chevet ne garantit la contemporanéité de l'ensemble.

Toiture

- 29 L'US 1918 comporte de nombreuses lauzes en position de chevauchement et disposées de façon éparses sur l'ensemble des structures ainsi que des clous de charpente qui plaident pour l'effondrement de la toiture (**fig. 10**).

Fig. 10 – Église, zone 1B. Toiture effondrée (US 1918).



Cl. Y. Bonfand.

Sols

- 30 Le sol principal – US 1782 – a été atteint lors de la fouille du *synthronon* et du chœur. Plusieurs autres niveaux de sol ont été observés, principalement dans les sondages 1933 et surtout 1952. Dans ce dernier, pas moins de 6 niveaux ont été mis en évidence sur une hauteur de 20 à 22 cm.

Baies

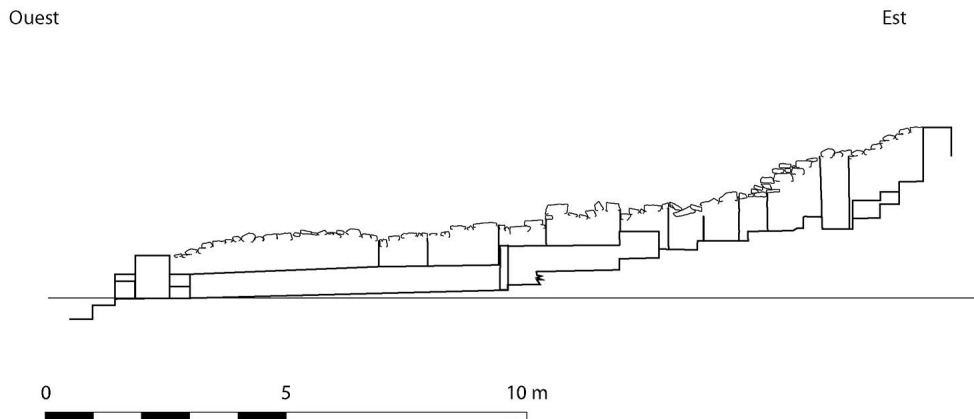
- 31 Aucune nouvelle baie n'a été mise au jour depuis 2015. La fouille des niveaux extérieurs a confirmé que la baie la plus orientale du mur sud était, dans le dernier état, davantage un accès lié à la circulation plutôt qu'une fenêtre. L'absence de banquette au droit de cette ouverture (alors qu'elles sont attestées sous les baies en hauteur) et la proximité de l'aménagement 1777 plaident pour un accès différencié de celui plus occidental. Une distinction de deux espaces pourrait se justifier par la séparation en tuf soulignée par la première marche.

Aménagements intérieurs

Marches

- 32 Cinq marches, mises en évidence en 2015 et 2016, divisent l'espace de la nef en deux : d'un côté une partie régulière et plane avec banquettes, de l'autre une partie sacrée qui voit se succéder cinq marches d'espacement assez régulier pour les quatre dernières à l'est (**fig. 11**).

Fig. 11 – Église, zone 1B. Coupe transversale Ouest-Est de la nef.



DAO Y. Bonfand et W. Boutenbat.

- 33 Au niveau du *synthronon*, le niveau de sol est marqué par un pendage prononcé de la dernière marche, plus élevée dans sa partie est qu'ouest. Ce pendage a été compensé dans la mise en œuvre des aménagements liturgiques (voir ci-dessous). Une marche sert de soubassement au *synthronon* (US 1917). Deux autres marches (US 1912, 1913) donnent accès aux banquettes accolées au siège principal. Une quatrième marche (US 1914) dessert le siège.
- 34 Dans les niveaux anciens de l'église observés dans les sondages de la nef, un ensemble de marches a été mis en évidence. Les deux premières ont été dégagées (US 1943 et 1949 dans sondage 1933). Les exhaussements successifs de l'église laissent augurer la conservation d'un certain nombre de nouvelles marches sous l'état final, comme le laisse supposer la superposition exacte des US 1838 et 1949.

Banquettes

- 35 Deux nouvelles banquettes ont été dégagées contre le mur du collatéral (US 1931 et 1939, sondage 1933). Elles semblent constituées de la même manière que celles déjà mises au jour : des pierres liées au mortier et recouvertes d'enduit, d'une qualité supérieure à celle qui couvre les banquettes déjà mises au jour. La disparition de ces banquettes lors du rehaussement de la nef, conforte l'existence d'un accès dans le collatéral, à ce niveau-là dans le dernier état. La suppression des banquettes pourrait aussi s'expliquer par la volonté de laisser un accès libre à l'aménagement liturgique nord à l'instar de celui aménagé devant le «avabo sud».

Aménagements liturgiques

L'aménagement sud

- 36 L'aménagement liturgique (**fig. 12**) est constitué de pierres liées au mortier (US 1927) et de quatre éléments moulurés en tuf (US 1880) agrémentant les faces nord et ouest. Dans son dernier état, un enduit gris (1900), de forme trapézoïdale (0,70 m sur ses faces latérales nord et sud, 1,30 m à l'est et 1,20 m à l'ouest), couvre toute la surface du lavabo. Cet enduit est identique à celui appliqué du sol au plafond de l'église. Sur le côté ouest de la couche d'enduit, est accolée une structure en pierres, contre laquelle s'appuyaient les éléments de tuf. Sur la couche même est posé un bourrelet circulaire d'environ 40 cm de diamètre, évidé en son centre. Des pierres plates de schiste ont servi d'armature au cône ainsi créé. Sa localisation – excentrée vers le nord – résulte certainement des contraintes d'utilisation de cet aménagement. L'accès est latéral, bien que la banquette, qui s'interrompt avant le lavabo, ménage un espace de circulation vers les deux côtés libres de cette structure. La fonction rituelle du lavabo sud n'est pas encore clairement identifiée.

Fig. 12 – Église, zone 1B. Aménagement liturgique sud.



Cl. Y. Bonfand.

- 37 La marche sur laquelle repose l'aménagement présente un léger pendage qui a été corrigé par un rehaussement du côté ouest afin de maintenir une surface horizontale. L'effet, alors observé, est celui d'un bourrelet inférieur qui s'épaissit et souligne l'horizontalité de la structure.
- 38 L'aménagement a été perturbé par un creusement (US 1901). La nature du comblement (pierres et fragments de tuf) de cette dépression laisse penser qu'il s'agit d'un sondage sauvage.

L'autel (fig. 13)

Fig. 13 – Église, zone 1B. Base d'autel.



Cl. Y. Bonfand.

- 39 Essentiellement constituée de tuf de différentes sections et formes et d'enduit, l'aménagement (US 1895) est recouvert d'une poudre très compacte comprenant de très nombreux éléments de mouluration qui renseignent sur la facture de la table d'autel et son ornementation. L'ensemble de la structure est recouvert d'un enduit identique à celui que l'on retrouve dans toute l'église. À l'instar des deux autres aménagements liturgiques, le soubassement de l'autel en rectangle quadrilobé présente un bourrelet.

L'aménagement nord

- 40 Construit selon un modèle similaire à celui du lavabo sud, l'aménagement liturgique nord (fig. 14) est constitué de pierres liées au mortier (US 1921), décoré d'éléments en tuf (US 1920) et recouvert d'une couche d'enduit sur toute sa surface (US 1922). Il est de forme rectangulaire (1,30 × 0,90 m). Dans ce podium, contre le mur ouest, est aménagée une partie plus profonde (cuve ?) qui mesure 0,30 m de large. Elle est percée d'un trou de section carrée (0,12 m de côté) dont on ignore la fonction. Il est à noter qu'un trou similaire a été mis au jour au droit de l'autel.

Fig. 14 – Église, zone 1B. Aménagement liturgique nord.



Cl. Y. Bonfand.

- 41 Quoique de taille légèrement différente et de fonction sans doute autre, cet aménagement est installé en symétrie du « lavabo droit » (US 1927). La correction du pendage de la construction a été obtenue de la même manière. La nécessité d'un plan horizontal peut suggérer la présence d'une table ou d'une vasque contenant de l'eau.

Le synthronon

- 42 Intégré dans l'abside du chevet en demi-cercle (environ 3,35 m de diamètre), le *synthronon* (fig. 15-16) présente une légère dissymétrie du côté nord (US 1907) due à un décalage de la banquette par rapport à l'angle du mur.

Fig. 15 – Église, zone 1B. Photogrammétrie du chœur, *synthronon* et installations liturgiques.



Cl. Y. Bonfand.

Fig. 16 – Église, zone 1B. *Synthronon* et trois installations liturgiques.



Cl. E. Nallbani.

- 43 Le *synthronon* est constitué d'un siège principal légèrement concave (US 1909), flanqué de part et d'autre de deux banquettes (US 1907, 1908, 1910, 1911) disposées sur deux niveaux différents. Les banquettes mesurent 0,35 à 0,40 m de large pour 0,80 et 1,20 m de long.
- 44 L'ensemble repose sur deux marches. La première marche (US 1917) supporte toute la structure ; la seconde marche participe au rehaussement du siège central 1909 et des deux banquettes mitoyennes (US 1908 et 1910). Une troisième marche axiale (US 1914) aménagée au pied du siège central 1909, permet l'accès à ce dernier dont l'assise est surélevée par rapport aux banquettes.
- 45 Tout le *synthronon* était recouvert d'une couche d'enduit (US 1906) identique à celle appliquée à l'intérieur de l'église dans son dernier état. Un enduit gris monochrome

(US 1956) a également été posé à l'intérieur de l'abside. Sous ce badigeonnage, des enduits peints ont été repérés, tel que la bande rouge foncé (US 1954) ou les lignes fines rouge orangé avec cadre sombre (US 1955) au-dessus de la banquette 1910.

Niche

- 46 Une niche a été repérée dans la portion nord du mur du chevet grâce à une trace d'un enduit (US 1959) visible sur sa tranche. Elle a été obturée par du tuf, signe de son bouchage tardif.

Décors et ornementation

Enduits peints

- 47 De nombreux niveaux de remblais ont fourni des enduits peints (US 1902, 1903, 1934, 1954, 1957). Les localisations variées confirment que tous les murs intérieurs étaient recouverts d'enduits peints. La présence de ces éléments dans des niveaux de destructions en dehors de l'église permet de se poser la question de l'existence de murs extérieurs enduits et peints, sans toutefois en apporter la preuve dans la mesure où les fragments peuvent provenir de la destruction intérieure de l'église ; exception faite de la façade ouest où la peinture est *in situ*, mise au jour en 2016.
- 48 Aucun élément de grande taille, figuré ou avec motif géométrique, n'a été recueilli. Les dernières découvertes concernent des éléments monochromes ou de très petite taille. Les enduits sont souvent monochromes, avec une dominante de la couleur rouge. Cela peut s'expliquer par la meilleure conservation des enduits des parties inférieures plus épurées, par rapport aux parties supérieures plus richement décorées. Les éléments proches du sol auraient été mieux conservés que ceux en hauteur. La découverte d'éléments à motifs géométriques dans toute la nef montre que des décors élaborés ont occupé différents espaces de l'édifice. Ces enduits sont généralement en dessous des enduits beiges et gris du dernier état de l'église. Mais ils ne sont pas nécessairement datés du premier état de l'église, comme l'indiquent ceux qui recouvrent la niche bouchée du mur nord-est du chevet (US 1957).

Décors et moulurations

- 49 Déjà observés en 2014, des éléments de décors ont été dégagés dans le chœur de l'église : des moulurations en forme de pointe de diamant (US 1904). Ces éléments apportaient un relief à la voûte de l'abside et, certainement, enrichissaient cette dernière d'un jeu d'ombres et de lumières. Aucune trace de couleur n'a été décelée sur ces éléments. Les autres éléments de décoration moulurés ont été recueillis au niveau des aménagements liturgiques.
- 50 La nature tendre du tuf a permis la fabrication de ces éléments de décor ainsi que la confection d'éléments architectoniques comme des colonnettes.

Structures en tuf

- 51 Les aménagements liturgiques disposent d'un ensemble décoratif en tuf qui complète la structure en pierre, au contraire de l'autel dont le soubassement est uniquement constitué de tuf. Le tuf est, comme toujours dans l'église, recouvert d'un enduit qui vient

lisser et souligner ses formes. Ce matériau n'a donc pas été sélectionné pour ses qualités ornementales, mais pour sa masse facile à mettre en œuvre.

Les extérieurs

- 52 Outre l'étude des espaces extérieurs, l'intérêt s'est aussi porté sur les murs à proximité du chevet afin d'établir une chronologie relative entre les bâtiments et les murs dégagés.

L'entrée ouest (fig. 17-18)

Fig. 17 – Église, zone 1B. US 1962-1963.



Cl. Y. Bonfand.

Fig. 18 – Église, zone 1B. Photogrammétrie : entrée principale.



Cl. Y. Bonfand.

- 53 Au sud de l'entrée, une banquette 1843 conserve un enduit (US 1935). Elle est liée à un aménagement de pierres liées au mortier identifié comme une marche permettant l'accès à la banquette ou à une banquette inférieure. Elle apparaît liée à un reliquat de sol (US 1936) en lien avec les structures de l'entrée. Un niveau induré (US 1964) composé de

cailloutis et de mortier assez jaune vient buter contre cet aménagement 1936 et correspond à un possible niveau de circulation.

- 54 Sur le côté nord de l'entrée, une autre banquette – US 1963, 2,30 × 0,37 m – est précédée d'un aménagement qui constitue un emmarchement ou une banquette inférieure (US 1962) suivie sur 2,10 × 0,37 m de largeur.

L'aménagement contre le mur sud

- 55 Un aménagement de pierre, mis en évidence lors de la campagne de 2015 (US 1777), a livré de nouveaux éléments, sans que l'on puisse toutefois identifier précisément sa fonction :
- Espace de circulation ? Les dalles à plat viennent étayer cette théorie. Au-delà de leur forme propice à la marche ;
 - Semelle de fondation ? L'aspect irrégulier du mortier liant les pierres plaide pour cette théorie qui ne contredit pas l'hypothèse précédente ;
 - Une banquette. Si l'alignement régulier de la structure contre le mur peut laisser penser à une banquette, il n'en demeure pas moins que celle-ci serait trop basse vis-à-vis de la hauteur des structures bâties.

Les murs du sud-est (fig. 19-21)

- 56 Une série de remblais (US 1923, 1924, 1925, 1926) occupe l'espace entre le chevet et le mur semi-circulaire extérieur construit en arrière. Plus à l'est, un muret (US 1969) prolonge le mur sud de l'église. Large de 0,60 à 0,70 m, constitué de pierres de grands modules et grossièrement chaîné, ce muret peut avoir servi d'appui au mur semi-circulaire extérieur. Dans l'état des recherches, il n'est pas encore possible d'affirmer la contemporanéité des deux murs. En revanche, on peut le mettre en relation avec les constructions 1970 et 1971, qui correspondent à deux ressauts du bâtiment rectangulaire situés à l'est. Ce dernier relève d'un état postérieur de l'aménagement du site en raison d'un chaînage très superficiel entre lui et le muret 1969 et d'une implantation légèrement désaxée nord-ouest/sud-est.

Fig. 19 – Église, zone 1B. US 1970-1971.



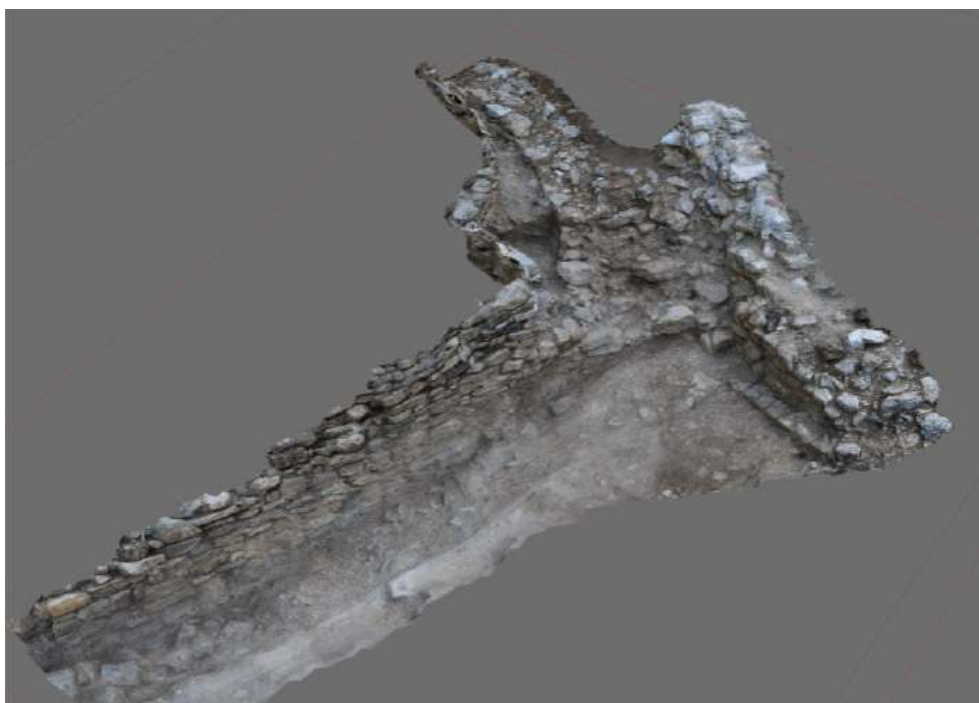
Cl. Y. Bonfand.

Fig. 20 – Église, zone 1B. Photogrammétrie : US 1969-1970-1971.



Cl. Y. Bonfand.

Fig. 21 – Église, zone 1B. Photogrammétrie : mur sud et US 1969-1970-1971.



Cl. Y. Bonfand.

- 57 Un niveau induré recouvre le sol en pente depuis l'angle des constructions 1969 et 1971 jusqu'à l'aménagement 1777 contre le mur sud. D'abord considéré comme un niveau de circulation, son aspect irrégulier, sa matrice friable et son fort pendage sud et ouest plaident plutôt pour un niveau de destruction.

La nef (sondages)

- 58 La nef a été abordée à partir de deux sondages (1933 et 1952) ouverts sur le côté nord-est de la nef. Ils ont principalement permis de mettre en évidence une série de marches (US 1837, 1818, 1934 dans le sondage 1933, **fig. 22-23**) et de sols (US 1782, 1888, 1950, 1953, 1965, 1968 dans le sondage 1952) appartenant à différents états de l'église, qui laissent supposer l'existence d'une structure plus ancienne sur laquelle repose l'église actuelle tel qu'on la perçoit dans son état structurel le plus récent. Les sols se superposent sur une hauteur de 20 à 22 cm. Cette succession rapide des niveaux et l'absence de mobilier archéologique plaident pour une église proprement curée à chaque état et à chaque restauration.

Fig. 22 – Église, zone 1B. Sondage 1933.



Cl. Y. Bonfand.

Fig. 23 – Église, zone 1B. Sondage 1933 – coupe.



Cl. Y. Bonfand.

Évolution du bâtiment : synthèse

Les états de construction

- 59 Les sondages 1933 et 1952, ouverts dans la nef, ont validé l'hypothèse d'états de construction antérieurs à ceux observés durant les campagnes de fouille précédentes. À l'issue de la campagne 2017, sans certitude concernant l'état primitif de l'édifice, sans datation stricte ni phasage possible dans l'ensemble du bâtiment, on discerne l'évolution de ce dernier à partir de six niveaux de sols repérés dans la nef, des modifications et des superpositions de marches ou de banquettes qui indiquent des rehaussements du niveau du sol, de l'évolution structurelle de l'accès au collatéral nord, ainsi que des superpositions d'enduits peints. Pour ces derniers, trois phases d'enduits ont été déterminées. La plus ancienne comprend des décors géométriques (entrelacs côté nord du mur du chevet) parmi lesquels la couleur rouge semble dominante. Dans une des phases d'occupations postérieures, une scène figurée orne un pilier double (US 1958). Des enduits peints de très bonne qualité couvrent les murs à une ou plusieurs phases postérieures, dont le nombre reste incertain, y compris une inscription (**fig. 24**). Elle se trouve sous la forme d'un parchemin, tenu par une main gauche. L'inscription proprement dite, formule de la liturgie eucharistique en latin, est constituée de 8 lignes écrites, séparées et entourées par une ligne jaune, avec en haut une ligne d'ocelles et en bas une ligne formée d'une succession de points et de traits. Le texte a pu être quasi intégralement restitué.

Fig. 24 – Église, zone 1B. Panneau de l'inscription sur peinture.



Cl. E. Nallbani.

- 60 Cette découverte est une des plus importantes, mises au jour dans l'église médiévale, datant fort probablement du XII^e siècle³. Dans le dernier état de l'édifice, un enduit

monochrome beige recouvre tous les murs de l'église dans son état final, épargnant apparemment le panneau à inscription. Aucune trace d'enduit superposée n'a été observée sur les fragments de la peinture.

- 61 En dehors des superpositions d'enduits peints et des modifications qui affectent la niche aménagée dans le mur du chevet, on ne perçoit pas d'évolution majeure dans les différents dispositifs liturgiques du chevet (*synthronon*, lavabos).

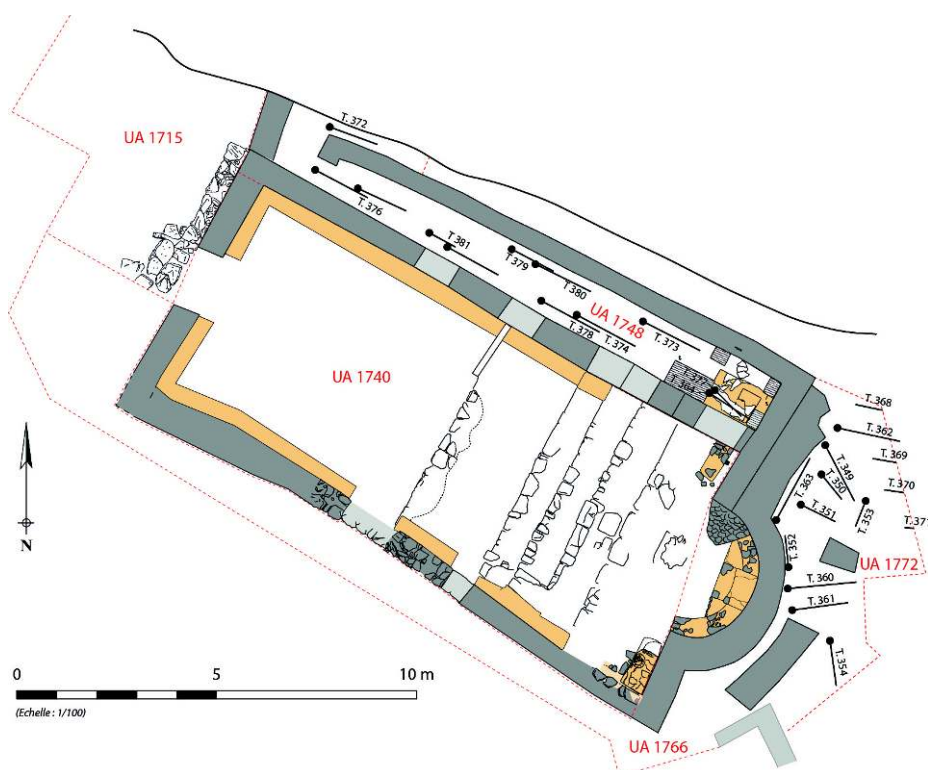
De l'abandon à la destruction

- 62 Notons d'emblée que la quasi-absence de mobilier archéologique constitue une preuve d'un abandon de l'église avant sa destruction. Une fine couche de terre brun foncé, plutôt argilo-limoneuse, a été mise en évidence dans le *synthronon* (US 1919) ; elle pourrait constituer la preuve de l'abandon de l'église avant sa destruction. Puis l'effondrement des lauzes du toit indique l'arrêt définitif de toute fréquentation de l'église. Elles reposent en général directement sur le sol, ce qui prouve que la toiture s'est effondrée avant toute autre destruction significative.
- 63 Directement au sol ou recouvrant les lauzes déjà à terre, des fragments d'enduits et de mortier recouvrent tout l'intérieur de l'église ainsi que ses abords dans des niveaux caractéristiques beige jaunâtre. Depuis 2015, nous avons pu mettre en évidence le processus de désagrégation progressive de ces liants à la chaux. Devenant pulvérulents à l'air, ils se sont progressivement accumulés sous forme de poudre sur le sol puis, au gré des destructions violentes par rupture de pans entiers d'enduits, ceux-ci se sont affaissés en accordéon.
- 64 Enfin de gros blocs rocheux détachés de la falaise sont, à n'en pas douter, à l'origine de la ruine définitive de l'édifice. Pour autant, celle-ci n'intervient qu'au fil d'un long processus de dégradation et de destruction.

Conclusion

- 65 L'opération de 2017 a permis d'accroître considérablement nos connaissances de l'évolution de l'église par la mise en évidence des niveaux antérieurs, suspectés, à ceux de l'église médiévale en place. Mais l'opération a surtout été bénéfique dans la précision apportée aux structures archéologiques en elles-mêmes. En effet, les relevés et les photogrammétriques effectués se sont avérés particulièrement bénéfiques pour enrichir et corriger le relevé de l'église tel qu'effectué à l'issue de l'opération de 2014.
- 66 La fouille s'est achevée par un important travail de mise en protection des vestiges afin de limiter toute intrusion – animale ou humaine – et de prévenir l'action délétère des intempéries. Une opération de fouille consistante est prévue pour la campagne suivante, afin de mettre au jour tous les niveaux plus anciens, d'une présumée « église primitive », sur lesquels repose l'église médiévale (**fig. 25**).

Fig. 25 – Église, zone 1B. Plan général des vestiges.



DAO Y. Bonfand et S. Vatteoni.

Tombe 382 dans le collatéral nord

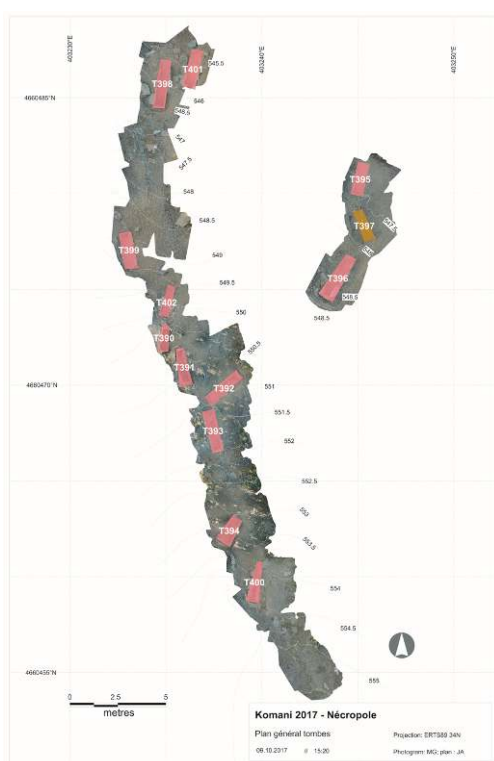
- 67 De onze tombes identifiées dans le collatéral nord de l'église, une dernière restait à fouiller. C'est la T. 382, située au nord de T. 381, entre T. 376 à l'est et T. 379 à l'ouest. Il s'agit d'un coffre de dalles sur 3 côtés, puisque plaqué contre le mur 49, et de deux niveaux de couverture en dalles, séparés par une trentaine de centimètres de terre. Comme toutes les autres sépultures du collatéral, elle est orientée ouest-est. Le seul inhumé était une femme, qui n'a livré aucun mobilier.

La nécropole principale

Les objectifs de la 1^{re} mission et les moyens à disposition

- 68 L'objectif de cette première campagne de terrain était l'étude de la nécropole (**fig. 26**), par l'acquisition de données nouvelles sur le terrain et l'initiation du traitement des résultats issus des fouilles anciennes (1982-1984), non publiés.

Fig. 26 – Nécropole principale, zone 3. Plan des tombes fouillées en 2017.



Cl. et DAO M. Gios.

Le travail de terrain réalisé

- 69 L'équipe de la documentation de la nécropole était constituée de sept spécialistes et étudiants et de trois ouvriers. L'intervention s'est déroulée dans la zone 3 du site de Komani qui correspond à l'emplacement de la grande nécropole, étalée sur 4 ha. Il s'agit de l'espace funéraire, sujet aux anciennes fouilles programmées depuis le XIX^e siècle, mais aussi aux pillages.
- 70 Le premier secteur sondé par la mission, nommé « secteur A », a été choisi par nécessité, puisqu'il s'agit d'une zone en pente prononcée, exposée à la destruction et au pillage. Les tombes qui affleuraient sur le chemin pédestre sillonnant la nécropole principale ont tout d'abord été étudiées (fig. 27). En parallèle, une zone boisée d'environ 50 m² située à proximité nord du chemin pédestre a été sélectionnée afin d'identifier l'organisation de la zone funéraire, par d'éventuelles structures funéraires enfouies sous le couvert végétal (cf. plan de répartition des tombes documentées).

Fig. 27 – Nécropole principale, zone 3. Fouille dans le secteur A.



Cl. E. Nallbani.

- 71 Ainsi, 13 sépultures ont été documentées et ont été numérotées en continu de T. 390 à T. 402 (numérotation prenant en compte les tombes fouillées anciennement et les tombes ayant été documentées dans d'autres secteurs du site, en général autour des églises). Trois d'entre elles sont localisées dans la zone boisée (T. 395, T. 396 et T. 397) et 10 sur le chemin pédestre. Ce sont toutes des structures formées d'un caisson en dalles en schiste.
- 72 L'aspect partiellement ou complètement perturbé de l'ensemble des structures tend à démontrer qu'elles ont fait l'objet de visites qui ne sont pas à attribuer aux interventions archéologiques anciennes, mais qui pourraient être soit le résultat de manipulations contemporaines soit postérieures à l'occupation de la nécropole. Ces manipulations ressemblent plus à du pillage qu'à une réorganisation de la structure à des fins funéraires.

Un bilan préliminaire des structures funéraires documentées

- 73 Les 13 structures funéraires documentées sont pour la très large majorité orientées S/N. Trois sépultures (T. 392, T. 394 et T. 396) sont – quant à elles – orientées SO/NE non précisées et la T. 397 incomplète est orientée SE/NO non précisée également.
- 74 Les sépultures semblent être toutes primaires. Elles sont – pour la plupart – individuelles ; seules quatre sont plurielles et contiennent au moins 3 individus chacune (T. 392, T. 395 et T. 396). L'état de conservation extrêmement mauvais des ossements ne permet pas une attribution de l'identité biologique pour la quasi-totalité des individus. La très large majorité des inhumés sont des adultes, à l'exception de la tombe individuelle T. 390 et des tombes plurielles T. 395 et T. 396 contenant des immatures. On ne peut pas restituer la position originelle des individus ou les rituels autour des dépôts pluriels considérant la

mauvaise préservation des ossements ; leur observation a néanmoins permis de préciser les orientations de certaines tombes.

- 75 Les caissons sont de forme rectangulaire présentant un entourage dallé en ardoise composé d'une dalle par largeur et de deux ou trois dalles par longueur (fig. 28-30). Les coffres sont de dimensions variables. Les longueurs varient entre 135 et 238 cm, les largeurs entre 44 et 70 cm et les profondeurs entre 30 et 60 cm. Les dimensions ne sont pas proportionnelles, ce qui confère parfois à certains coffres un aspect très étroit, notamment pour les grandes tombes T. 392, T. 393 et T. 400. Le fond des structures n'est généralement pas aménagé à l'exception de deux tombes : le caisson de T. 392 présente un fond aménagé par trois dalles en schiste et celui de T. 402 est recouvert d'une couche d'argile afin d'égaliser le sol.

Fig. 28 – Nécropole principale, zone 3. Tombe 391, fouillée.



Cl. J. Desideri.

Fig. 29 – Nécropole principale, zone 3. Tombe 399, ossements et mobilier sur place.



Cl. J. Desideri.

Fig. 30 – Nécropole principale, zone 3. Tombe 396.



Cl. J. Desideri.

- 76 Il a été possible de montrer que les structures funéraires possèdent souvent une couverture formée de dalles en schiste (8 parmi elles). Deux tombes présentent quant à elle soit des blocs en calcaire (T. 391) soit une situation mixte (calcaire/ardoise) (T. 399). Trois tombes montrent des aménagements de petites dalles en schiste dans la partie sud des structures (T. 396, T. 400 et T. 402), probablement dans le but de stabiliser les dalles de couvertures.
- 77 En revanche, il a été laborieux de documenter les fosses d'implantation des structures funéraires considérant la nature schisteuse du terrain encaissant. Ainsi, le niveau d'implantation, les limites, la taille, la forme et le fond des fosses ont été très difficiles à identifier.
- 78 Enfin, toutes les tombes – à l'exception de T. 397 qui est partiellement conservée et de T. 400 – présentent un mobilier d'accompagnement souvent perturbé. Il s'agit essentiellement d'éléments de parures et, à côté des nombreuses perles, le mobilier est composé quasi exclusivement d'éléments métalliques (torques, pendentifs, bracelets, anneaux, bagues, lames, fibules...). Une datation préliminaire, basée sur la nature du mobilier funéraire en place, positionnerait l'usage des sépultures de ce secteur pendant le haut Moyen Âge, soit entre le VII^e et le X^e siècle.

La poursuite du programme de la valorisation du site à l'intention des visiteurs, matérialisé par la mise en place de la signalétique, les brochures explicatives et la formation des guides locales a été gérée par la mission archéologique en collaboration avec la Mairie de Vau i Dejës, les associations COSPE et ArkeoDrin, et le Directeur régional des monuments historiques de Shkodra.

NOTES

1. Sa fouille a été réalisée en 2014, voir <https://cefr.revues.org/1416>.
2. Voir <https://cefr.revues.org/1416>.
3. Astride Maréchaux et Sophie Vatteoni ont pu trier, nettoyer et reconstituer les fragments de l'inscription sur enduit peint, découverts en 2016. Nous adressons nos remerciements à Cécile Treffort et Stéphane Gioanni pour leur lecture exacte de la formule et sa datation préliminaire proposée. Une étude plus poussée est en cours.

INDEX

Index géographique : Komani

institutions École française de Rome, Institut d'Archéologie de Tirana, Labex RESMED, université de Genève, UMR 8167 Orient et Méditerranée, UMR 7264, CEPAM.

Mots-clés : Albanie, Komani, haut Moyen Âge, archéologie, église, collatéral, nécropole, tombe, mobilier funéraire, installation liturgique, inscription sur peinture

AUTEURS

ETLEVA NALLBANI

CNRS, UMR 8167/Orient et Méditerranée, Paris – etleva.nallbani@college-de-france.fr

JOCELYNE DESIDERI

Université de Genève, Laboratoire d'archéologie préhistorique et anthropologie/LAP
– jocelyne.desideri@unige.ch

YANN BONFAND

Université Grenoble-Alpes (LUHCIE), chercheur associé à l'ARAR (UMR 5138) –
yann.bonfand@laposte.net

SOPHIE VATTEONI

Communauté d'agglomération de Douaisis-DAP – svatteoni@hotmail.fr

ELVANA METALLA

Institut d'Archéologie de Tirana – emetalla@hotmail.com